

### Prix de l'alimentation

tion. Vous entendez bien: d'un revenu de \$3,000, cette famille devait consacrer 27.9 p. 100 pour se nourrir. Une famille gagnant jusqu'à \$9,000 par année dépense 18.8 p. 100 de son revenu à se nourrir et celles qui sont assez chanceuses pour gagner \$15,000 par année consacrent 13.4 p. 100 de leur revenu à ce besoin. Si on corrige ces chiffres de 1971, monsieur l'Orateur, pour tenir compte du taux d'inflation qui sévit depuis, on voit que la famille disposant d'un revenu annuel de \$3,000 dépense maintenant 31.2 p. 100 de son budget à se nourrir; la famille gagnant jusqu'à \$9,000 par année dépense 21 p. 100 de son budget à se nourrir et celle gagnant jusqu'à \$15,000 consacre environ 15 p. 100 de son budget à ce besoin. On peut donc voir, monsieur l'Orateur, que ces chiffres nous donnent une bonne idée de la crise dans laquelle nous nous trouvons et du lourd fardeau que l'inflation impose aux travailleurs pauvres.

Les gagne-petit et les chômeurs sont ceux qui sont le plus durement frappés. C'est pourquoi il est difficile, sinon impossible, de comprendre pourquoi le gouvernement actuel méconnaît cette crise. Les gens à faible revenu ont été absolument impuissants devant l'augmentation annuelle de 15.8 p. 100 du coût des aliments depuis 1972 et l'augmentation de presque 50 p. 100 de ces coûts depuis 1961. Le salaire minimum au pays est encore inférieur à \$2 de l'heure et, malheureusement, pour beaucoup, le salaire minimum est souvent le maximum. Je reste convaincu que l'augmentation du prix de l'alimentation et l'inflation sont une des principales causes de l'agitation ouvrière au pays.

● (1550)

La nutrition est un facteur critique qu'on oublie souvent de mentionner lorsqu'il est question de pauvreté. Les enfants des familles pauvres doivent manger eux aussi. J'aimerais vous parler d'une étude faite dernièrement à Montréal qui révèle que 20 p. 100 de la population de cette ville vit dans la pauvreté. Elle nous apprend aussi que 44 p. 100 de ces familles pauvres souffrent de malnutrition. Et pourtant, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) et celui de la Consommation et des Corporations (M. Gray) nous déclarent que la nourriture est bon marché, même aux prix d'aujourd'hui.

Peu important l'éducation et la protection qu'on donne au consommateur, les lois sur les droits du consommateur et l'art de faire ses emplettes, s'il n'a pas un revenu suffisant pour nourrir sa famille. Voilà, monsieur l'Orateur, le problème d'une grande partie de la population canadienne aujourd'hui. Selon la statistique la plus récente et les conclusions du Conseil économique du Canada, un demi-million de familles, soit 22 sur 100, vivent dans la pauvreté au Canada. Ces familles vivent dans la pauvreté, au sens que le Conseil économique du Canada donne à ce mot. Voilà pourquoi, dans son deuxième rapport, le comité recommande au gouvernement d'envisager sérieusement l'application des recommandations du premier rapport et la mise en œuvre immédiate d'un programme en vue de fournir directement de la nourriture aux gagne-petit.

Dans son premier rapport, le comité a recommandé au gouvernement d'agir immédiatement et de lancer un programme financé conjointement par le fédéral et les provinces en vue de fournir directement de la nourriture aux jeunes Canadiens qui souffrent de malnutrition—le mot est fort—autrement dit, aux gagne-petit de notre pays, à ceux qui touchent un revenu fixe et à ceux qui perçoivent des allocations sociales. Cela me paraît une question urgente, quand on songe notamment à l'augmentation de

[M. McGrath.]

3.2 p. 100 du prix de la nourriture pour un seul mois. Voilà pourquoi j'estime que le travail de ce comité est de caractère urgent.

Il y aurait lieu aussi de se reporter à deux autres recommandations du deuxième rapport. Je ne veux minimiser aucune des recommandations du rapport car n'avons-nous pas aidé à le rédiger et ne l'avons-nous pas appuyé? Nous lui reprochons seulement de manquer d'ampleur.

La huitième recommandation s'énonce ainsi:

Parce qu'un approvisionnement suffisant d'aliments essentiels est vital, le comité recommande que le gouvernement fédéral étudie l'opportunité de mettre en œuvre immédiatement des lignes de conduite visant à encourager les cultivateurs à augmenter constamment la production de denrées principales de façon à prévoir un revenu juste pour sa famille et les aliments nécessaires à un prix raisonnable pour le consommateur.

Mes collègues la commenteront davantage au cours du débat. Voici la neuvième recommandation:

Le comité recommande que le gouvernement fédéral étudie l'opportunité de protéger le marché canadien des pressions qu'exercent sur lui les exigences mondiales en assurant que les prix nationaux soient le reflet de l'offre et la demande nationales.

A notre avis, il faudrait tout d'abord songer aux consommateurs canadiens mais nous assurer en même temps que les Canadiens profitent des conditions sur les marchés mondiaux. Nous avons toujours adopté cette politique et jamais en avons-nous préconisé une autre.

Comme le disait le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) jeudi dernier lors du débat d'urgence sur l'indice du coût de la vie, notre pays a probablement, en matière de denrées alimentaires, la plus grande capacité de production au monde, et il s'ensuit que nous devons prévoir des mesures qui encourageront nos cultivateurs à produire davantage.

A cause de l'augmentation de 3.2 p. 100 du coût de l'alimentation en août, à cause de l'échec du gouvernement à traiter adéquatement cette sérieuse situation et, aussi, à cause du fait que la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires en vertu de son présent mandat est incapable d'agir et ne peut faire face d'une façon satisfaisante à la situation, comme nous l'avons déjà dit et le répétons maintenant, et ne pouvons le souligner plus fortement, le député de St. Paul's (M. Atkey) proposera un amendement visant à renvoyer le rapport au comité. J'espère que le gouvernement le laissera mettre au vote. J'espère qu'on lui donnera la même urgence que nous et qu'on permettra que cet amendement passe au vote, vu que ceci permettra au NPD de démontrer et de souligner son inquiétude, comme l'a exprimée son chef dans sa déclaration du 13 septembre, et donnera à ce parti la chance de démontrer au Canada qu'il n'est pas vraiment à la remorque du premier ministre (M. Trudeau). Peut-être que s'ils nous donnent cet appui, si on permet que l'amendement soit mis aux voix, nous pourrions forcer ce gouvernement arrogant et sans cœur à faire sous peu quelque chose au sujet des prix croissants de l'alimentation au Canada.

**M. Terry Grier (Toronto-Lakeshore):** Monsieur l'Orateur, j'ai entendu les observations du député de Saint-Jean-Est (M. McGrath), et j'ai été frappé par la version plutôt superficielle qu'il a donnée de ce qui s'est passé aux séances du comité dont nous étudions le rapport cet après-midi. Je n'ai pas été aussi impressionné que lui par le climat de cordialité qui y aurait régné. Je me rappelle très bien qu'en un certain nombre d'occasions, particulièrement au début des travaux du comité, il s'est produit des désaccords très vifs et très acerbes entre les divers membres à propos du contenu des rapports du comité. Il vaut la